

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

DEPARTEMENT DE MFOUNDI

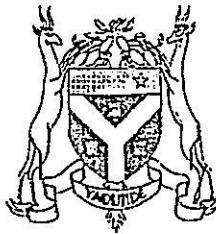
COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION DES AFFAIRES
ECONOMIQUES, FINANCIERES ET DU
BUDGET

SOUS DIRECTION DES MARCHES
PUBLICS

SERVICE DES FOURNITURES ET AUTRES
MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

DEPARTMENT OF ECONOMIC,
FINANCIAL AND BUDGET AFFAIRS

SUB-DIRECTORATE OF PUBLIC
CONTRACTS

SUPPLIES AND OTHER CONTRACTS
SERVICE

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°045/AMI/CUY/2023 DU 10 NOV 2023
POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE COLLECTE, DE TRANSPORT DES
ORDURES MENAGERES, DE BALAYAGE, DE NETTOYAGE DES RUES, PLACES PUBLIQUES
ET MARCHES DE LA VILLE DE YAOUNDE AU TITRE DES EXERCICES 2024 A 2030.**

Le Maire de la ville de Yaoundé, Maître d'Ouvrage, lance un avis d'appel à manifestation d'intérêt à l'intention des Bureaux d'Etudes Techniques installés au Cameroun, qui désirent participer à la pré-qualification pour la maîtrise d'œuvre des travaux de collecte, de transport des ordures ménagères, de balayage, de nettoyage des rues, places publiques et marches de la ville de Yaoundé.

1. Objet de l'avis

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques devant participer à l'appel d'offres restreints portant sur la maîtrise d'œuvre des travaux de collecte, de transport des ordures ménagères, de balayage, de nettoyage des rues, places publiques et marches de la ville de Yaoundé au titre des exercices 2024 à 2029.

2. Critères de qualification

- Être un Bureau d'Etudes Techniques installé au Cameroun ;
- Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises et notamment :
 - o Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du 3.1 ci-dessous ;
 - o Disposer ou s'engager à louer le matériel (topographique et géotechnique) adéquat pour l'étude ou le contrôle ;
 - o Disposer ou s'engager à recruter le personnel nécessaire pour les prestations à réaliser.

3. Dossier de candidature

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes :

3.1. Volume 1 (Pièces administratives) pour tous les membres du groupement le cas échéant

Le « Volume 1 » comprendra les documents administratifs suivantes (originaux ou copies certifiées conformes, selon les cas, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

- Une lettre de motivation dûment signée du candidat précisant *le lot sollicité* et faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social ;
- L'accord de groupement le cas échéant ;
- L'attestation de non-redevance en cours de validité ;
- La carte de contribuable en cours de validité ;

- L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile ;
- L'original de l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire délivrée par un établissement financier agréé par le Ministre en charge des Finances.
- L'attestation de non-exclusion des marchés publics (ARMP).

L'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du soumissionnaire.

3.2. Volume 2 (Dossier technique)

3.2.1 La liste du personnel d'encadrement et les références

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant

- Un (01) Ingénieur Chef de Mission, Spécialiste en Eau et Assainissement, qualification Bac + 5, ayant au moins huit (8) ans d'expérience comme expert en assainissement des déchets solides ou liquides ;
- Un Sociologue Urbain ayant une formation d'universitaire BAC + 5 minimum ;
- Un (01) Ingénieur Géomaticien, qualification Bac + 5, ayant au moins trois (03) ans d'expérience dans le domaine de développement des systèmes d'information géomatique ;
- Un (01) Environnementaliste ayant un niveau minimum de BAC + 5 en Sciences de l'environnement ;
- Un (01) Expert en communication ou en management, niveau minimum Bac + 5 en communication ou en management des organisations, ayant une expérience d'au moins trois (03) ans dans le domaine des technologies l'information et de la communication, et possédant une bonne connaissance de la communication institutionnelle ;
- Un (01) Ingénieur de travaux de Génie Civil (Bac+3 au moins) ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans la gestion environnementale des projets d'infrastructures
- Quatre (04) Ingénieurs de suivi, BAC + 3 minimum en Eau et Assainissement, Génie Sanitaire, Génie civil et ayant au moins 03 ans d'expérience ;

2. Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 500 millions sur les cinq dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023).

Il est rappelé que les fonctionnaires en service ne sont pas éligibles et toute offre comportant le CV d'un fonctionnaire sera rejetée.

Le soumissionnaire fournira la liste du personnel de maîtrise, accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées de moins de trois (03) mois :

- CV daté et signé par le concerné ;
- La copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
- L'attestation de présentation de l'original du diplôme de chaque personnel ;
- L'organigramme du BET.

3.2.2 Justificatifs des références

Le BET produira la liste de ses références dans le domaine de la gestion (collecte, transport, traitement et valorisation) des ordures ménagères. Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence devra être justifiée par l'un des éléments suivants :

- Les références avec les chiffres d'affaires des trois dernières années ;
- Le procès-verbal de réception des travaux contrôlés (photocopie) y compris la photocopie des 1ères et dernière pages du contrat enregistré y afférent.

3.2.3 Les moyens logistiques techniques et matériels

Le soumissionnaire devra justifier des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession, nécessaires à la réalisation des prestations. A cet effet, il produira une liste de matériels ci-après :

1. Le plan de localisation du siège, ainsi que sa description détaillée ;
2. Moyens logistiques (véhicules, moyens de communication, etc.) avec justificatif de la propriété (photocopies certifiées des cartes grises ou des factures) ;
3. Moyens techniques et matériels avec justificatif de la propriété ;
 - La liste du matériel informatique et bureautique (micro-ordinateur, imprimante, scanner, logiciel, photocopieuses, etc.) ;
 - La liste de tout autre matériel topographique ou géotechnique, propre au candidat (fournir les factures des fournisseurs) susceptible d'être utilisé au cours de l'opération.
 - Outils de travail (logiciels, ...).

NB : La localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

3.2.4. L'autorisation de vérification des déclarations, Cette autorisation dûment signée du Directeur Général du BET, devra permettre à la Communauté Urbaine de Yaoundé de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence du matériel annoncé dans le dossier de candidature, et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernées.

4. Critères d'évaluation du dossier technique

~ Critères éliminatoires :

- Dossiers administratif et technique incomplets pour absence de l'une des pièces exigées ou pièces non conformes ;
- Pièce non conformes 48 heures après la date d'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Présentation d'un CV de fonctionnaire.

~ Critères essentiels L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

- Personnel : 50 Points ;
- Références : 30 Points ;
- Matériel : 20 Points.

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront pré-qualifiés pour des prestations compatibles avec leur chiffre d'affaires moyen des trois dernières années.

5. Dépôt des dossiers

Les dossiers de candidature doivent être remis en Cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, porte 223, le 12/12/2023 à 13 heures au plus tard avec la mention :

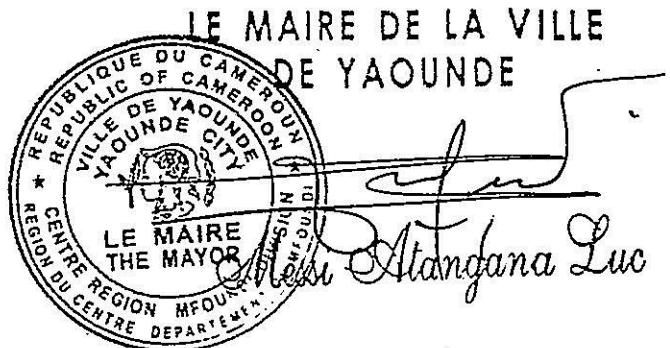
«AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°048/AMI/CUY/2023 DU 10 NOV 2023
POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE COLLECTE, DE TRANSPORT DES
ORDURES MENAGERES, DE BALAYAGE, DE NETTOYAGE DES RUES, PLACES PUBLIQUES
ET MARCHES DE LA VILLE DE YAOUNDE AU TITRE DES EXERCICES 2024 A 2030»

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

6. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, porte 223.

Fait à Yaoundé, le 10 NOV 2023



Ampliation :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- Président CIPM ;
- Sous-Direction des Marchés Publics/CUY ;
- Affichage ;
- SOPECAM.